

Urbanisme & démocratie - rapport d'activités 2009

Le « bureau » élu à l'assemblée générale du 5 avril 2009 était composé de Jean-Paul Armangau, Jean-Pierre Coulomb, Marc Duchon (trésorier), Thomas Gabriele, Laurence Gelé, Claudie Houdré (présidente), Bruno Martin, Caroline Mignot, Margaret Skinner, My-Hanh Tran-Huu (secrétaire) et François Vaccaretti. Le bureau fonctionnant de façon « élargie », ses réunions ont aussi vu la participation de Jacques Amory, Clara Gibson Maxwell, Étienne Gonin, Éric Lesquoy, Sophie Jalabert, Régis Thévenot...

Entretenir la « flamme Udé! » a été l'objectif de cette année : se recentrer sur Thermopyles-Plaisance tout en gardant le lien avec les chantiers urbanistiques du quartier (pension de famille, Broussais, 105, rue Losserand), sortir un bulletin à chaque fête, poursuivre la réflexion en éco-construction, la vigilance sur la vidéosurveillance et la critique de la concertation avec la mairie, le tout rythmé par les quatre rendez-vous annuels au jardin des fêtes.

1. dossier Thermopyles-Plaisance

Sollicitée par Urbanisme & démocratie, la réunion du 21 janvier 2009 avec le premier adjoint de la mairie du 14e, Jean-Paul Millet, chargé de l'urbanisme, de l'habitat et de la propreté, a donné lieu à la prise des engagements suivants par la mairie :

1. faire le point sur les questions de domanialité avant fin juin 2009 (ou plus tôt si possible) ;
2. prendre en compte la création du jardin partagé sur la parcelle du n°6-8, rue des Thermopyles ;
3. prendre en compte la demande d'utilisation par Udé! du cabanon du 2, rue des Thermopyles ;
4. organiser une réunion publique sur le projet de Paris-Habitat, *bien avant* le dépôt du permis de construire ;
5. s'informer sur les besoins de la direction des espaces verts concernant la « maison grecque » ;
6. prendre en compte la réfection de la rue des Thermopyles endommagée depuis plusieurs années.

Quelle suite à ces engagements ? C'est le sujet du dossier Thermopyles-Plaisance en 2009 qui s'articule autour de trois axes : la pension de famille, le jardin partagé, la maison grecque.

la pension de Famille

Comme promis, une réunion publique a eu lieu le 24 juin mais sans concertation préalable. Le projet présenté est un déni de tout ce qui avait été accepté lors des réunions de travail entre 2003 et 2005. Il prévoit entre autres une densification du bâtiment côté Thermopyles (3 étages au lieu de 1), pas de logements réellement sociaux (PLUS) et un recul dans l'utilisation de matériaux écologiques.

Une réunion (le 30 septembre) entre Paris-Habitat, Urbanisme & démocratie, Pension de famille à Bauer-Thermopyles-Plaisance, les riverains des Thermopyles et la mairie du 14e ; des échanges de courrier entre Udé! et le maire du 14e, Pascal Cherki, entre octobre et décembre pour demander d'organiser une véritable concertation avant la signature du permis de construire n'y ont rien changé. Le permis de construire doit être signé en mars.

le jardin partagé sur la parcelle du 6-8, rue des Thermopyles

Paris-Habitat et la mairie du 14e ont accepté l'idée d'un jardin éphémère sur ce terrain en friche, jusqu'au début des travaux de la pension de famille (fin d'été 2010 ?). Urbanisme & démocratie a signé une convention d'utilisation du terrain avec Paris-Habitat (ex-Opac, propriétaire) en s'engageant à respecter la Charte Main Verte et l'aménagement a commencé : tables et fauteuils de jardin, des paniers pour planter malin et mobile, un compost pour transformer déchets verts en terreau, les toilettes sèches que nous installons à chaque fête d'Urbanisme & démocratie et des tas d'idées pour continuer.

Suite à la réunion du 14 septembre avec le maire, il est raisonnable de penser qu'Udé! pourra gérer le jardin partagé qui fera suite au jardin éphémère (mais sur une moins grande surface !).

la maison « grecque » et la cour du 2-4, rue des Thermopyles

Lors de cette même réunion, il nous a été précisé que la maison grecque serait finalement bien destinée à accueillir des jardiniers et jardinières des parcs et jardins (vestiaires, douches). Le maire s'est dit favorable à une mixité des occupations et s'est montré intéressé par la proposition d'Urbanisme & démocratie d'utiliser une partie de la cour du 2-4, rue des Thermopyles comme espace public de quartier en lien avec le futur jardin partagé voisin. Il a également dit son intérêt à ce que cet espace conserve sa « mémoire » comme espace des fêtes de quartier qu'Udé! anime depuis 13 ans. Le maire s'est engagé à ce que la concertation démarre sous peu.

Un avant projet d'aménagement a circulé à l'automne sur lequel Urbanisme & démocratie a fait ses commentaires et suggestions conformément à son projet déjà exposé. Point mort de la part de la municipalité depuis.

Le problème de domanialité (répartition claire des lots entre la mairie et les copropriétaires du 30-32, rue Didot d'une part et entre la mairie et ceux du 9, rue de Plaisance d'autre part) s'est augmenté d'un problème de « déshérence » : la Ville a perdu la trace des héritiers de la parcelle du fond de la cour du 2-4. Le 9 février, des représentants de la direction de l'urbanisme ont visité le terrain mais l'avancement de l'affaire est difficile à mesurer.

Enfin dernier aspect de ce dossier Thermopyles-Plaisance, la réfection de la rue des Thermopyles entre la rue Didot et le « coude » de la Cité Bauer : elle est du ressort de la Ville de Paris étant donné que ce sont des camions d'une société à qui elle louait un terrain de la rue qui ont endommagé la voirie ; elle devrait avoir lieu après la construction de la pension de famille et des logements sociaux (2012 ?).

2. l'activité écoconstruction

L'activité s'est poursuivie, à travers notamment les réunions mensuelles (premiers mardis du mois) au café associatif « le Moulin à café ». Le but principal reste d'apporter une réflexion sur l'écoconstruction dans les projets du quartier. Cette année, la coopération fut particulièrement active avec l'association *Pension de famille à Bauer-Thermopyles-Plaisance*. L'objectif du groupe était d'appuyer les discussions de cette association avec le maître d'ouvrage du projet d'aménagement (Paris Habitat). Les représentants du groupe ont ainsi insisté sur les dimensions énergétique et celle des matériaux. Il a fallu trouver l'équilibre entre le fait de montrer l'utilité d'une « expertise citoyenne » et le fait de pouvoir rester critique par rapport au projet proposé par le maître d'ouvrage.

Le groupe a également insisté sur des thématiques telles que le caractère écologique de l'habitat groupé ou encore l'habitat passif, c'est à dire économe en énergie – à travers la conférence d'un architecte tenue au café associatif en mars. Un échange sur les peintures et enduits écologiques a été organisé, autour d'expériences d'habitants du quartier.

La bibliothèque de livres d'écoconstruction, que notre association a commencé à constituer, s'est enrichie et les ouvrages ont circulé entre les membres du groupe, ainsi que durant les fêtes d'Urbanisme & démocratie ; une réflexion a été entamée pour qu'elle soit encore plus utilisée au sein d'Urbanisme & démocratie dans son ensemble.

3. fêtes de quartier

Si les fêtes de l'association (à chaque changement de saison) ont toujours du succès (à tel point que, pour beaucoup de personnes, Urbanisme & démocratie est avant tout « l'association qui fait des fêtes de quartier »), leur préparation souffre toujours d'une participation relativement limitée. La visibilité des autres activités de l'association en pâtit notamment du fait qu'il y a aussi peu de monde à prendre en charge l'accueil du public à l'entrée du jardin et au stand d'information. Un travail a été engagé cette année (mais pas achevé) sur une élaboration d'un « mode d'emploi » des fêtes, un document pratique basé sur les expériences passées de préparation des fêtes.

Urbanisme & démocratie a aussi participé en mai à l'organisation de la troisième « Fête des trois communes » (à travers le collectif Malakoff-Paris-Vanves) et, en octobre, à la deuxième édition de la Nuit blanche à Broussais dans un groupe rassemblé autour du collectif redessins Broussais. Comme chaque année, elle a encouragé l'organisation de repas de quartier à l'occasion du premier vendredi du mois de juin (tout en rappelant qu'un repas de quartier n'est pas limité à cette seule date).

4. participation au Cica

À l'automne 2008, le fonctionnement du comité d'initiative et de consultation d'arrondissement avait été remanié, avec la création d'un comité de coordination, composé d'associations issues de quatre collèges thématiques, dont le rôle est de déterminer les thèmes à aborder lors des séances plénières. Urbanisme & démocratie a assisté à certaines réunions « ouvertes » du comité de coordination (dont elle ne fait pas partie).

Les thèmes discutés cette année ont été : « les sans-abris » en juin 2009, « les associations et la communication » en novembre, « l'insertion des jeunes » en février 2010. Urbanisme & démocratie a assisté à la séance de novembre dont le débat était en partie basé sur l'un de ses documents, « l'affichage associatif dans le 14ème arrondissement » (novembre 2008).

5. le collectif Logement Paris 14

Urbanisme & démocratie, membre fondateur du collectif logement, continue à y participer à travers plusieurs de ses militants. Le collectif a acquis une légitimité auprès des administrations et élus. Il a développé une connaissance des rouages et des pratiques des différents acteurs qui lui permettent de conseiller utilement les mal logés. Des échanges avec la mairie du 14ème, la préfecture, Paris Habitat, permettent d'examiner les listes de mal logés. Par exemple, une relance auprès de Paris Habitat a lieu pour les personnes dont la demande a plus de 5 ans. Le collectif a édité une plaquette à la fois de témoignages et de renseignements pratiques.

La loi DALO a des résultats décevants dans la mesure où, à Paris, 600 logements ont été attribués au titre du DALO par la préfecture sur son contingent, le nombre de 1200 logements (à attribuer par an) est bien plus faible que le nombre de dossiers reconnus comme urgents et justifiés par la commission (plus de 6000).

Il faut donc plus de logements sociaux, et très sociaux. Il ne faut pas dans le même temps exclure du parc social ceux dont les revenus ont (un peu) augmenté au fil des années, car dans la région Ile-de-France, l'écart entre les loyers du parc social et ceux du parc privé est de 120% ! (de plus le parc social dans son ensemble ne doit pas devenir un ghetto de très pauvres, comme c'est le cas déjà dans certaines ZUS).

Enfin, le collectif logement est favorable à toutes les opérations permettant dans le 14ème de créer des logements sociaux. Compte tenu des besoins de ceux qui ont de très faibles revenus, il convient de limiter drastiquement les loyers PLS qui sont déjà chers (et les loyers intermédiaires PLI).

6. Le collectif Malakoff Paris Vanves

Urbanisme & démocratie participe activement au collectif Malakoff-Paris-Vanves (MPV), collectif informel, mais néanmoins actif et organisé, dont l'objectif est double : participer à l'expression collective et conjointe d'associations, habitants, conseils de quartier sur les aménagements urbains sur la couverture du périphérique et aux alentours et créer des

liens entre les habitants de Paris, Malakoff, Vanves et pourquoi pas Montrouge.

Dans le domaine des aménagements urbains, 2009 a été marqué de multiples réunions, un comité de suivi de la concertation s'est même réuni plusieurs fois avec les représentants de la mairie du 14^{ème}, de Malakoff, un peu de celle de Vanves, les conseils de quartier et le Collectif MPV. Une enquête de terrain a été menée par un cabinet mandaté par la mairie de Paris pour définir les préférences des différents acteurs pour le programme d'un bâtiment à construire sur la dalle du périphérique. Ces « concertations » ont eu de très maigres résultats :

- pour le jardin sur dalle, les propositions tant du collectif MPV que du conseil de quartier Didot-Porte de Vanves n'ont pas été retenues. Pas de lieu festif, pas d'adduction d'électricité, pas de parcours artistique, pas de transparence, pas de restriction de l'espace dédié à la voirie, pas de permutation du lieu du bâtiment « intercommunal »...
- pour le programme du bâtiment, 6 mois après son terme, l'enquête qui se voulait exemplaire n'a pas encore été restituée au public. Le maire du 14^{ème} a par contre émis sa préférence pour un lieu dédié à la musique. Pourquoi pas, mais alors à quoi sert l'enquête ?

Pour cet aménagement, il semblerait que les dés étaient jetés avant même que le projet de couverture (béton) du périphérique ait été soumis à enquête publique, puisqu'aujourd'hui, on nous dit qu'à divers endroits de la couverture du périphérique, la résistance de la dalle est différente... et adaptée au projet de la mairie de Paris !

Dans le domaine de la création de liens entre les habitants des trois communes, l'activité principale du collectif est l'auto-organisation de la « fête des 3 communes ». Cette fête est soutenue par les moyens financiers ou matériels de la Ville de Paris (politique de la ville), mairie du 14^{ème}, Mairie de Malakoff, mairie de Vanves. De nombreuses associations participent à cette organisation. Le millésime 2009, bien organisé, avec une animation de qualité, a toutefois été moyennement satisfaisant du point de vue de l'assistance. Plusieurs faiblesses ont été analysées : météo exécrable, concurrence de festivités à Malakoff et Vanves, faible participation des organismes sociaux et des centres d'animation qui drainent les jeunes et moins jeunes.

7. Le collectif redessine Broussais

Urbanisme & démocratie, initiateur du CRB, est toujours à côté de cette association dans son travail de réflexion sur les aménagements du site Broussais. Udé! et le CRB se retrouvent notamment dans leur volonté d'une véritable concertation (cf. point suivant).

Ces derniers mois Udé a accompagné le CRB à plusieurs reprises, lors de :

- la conférence « Espace culturel : quelle implication pour les habitants ? » (sept 2008)
- « Dédale de Nuit », manifestation dans le cadre de Nuit Blanche 2009 (oct. 2009)
- le suivi du processus municipal de « concertation » qui s'est déroulé de juillet 2009 à février 2010, par la participation aux réunions et réflexions du CRB et la co-signature d'un courrier en décembre 2009 sur l'espace culturel prévu dans le bâtiment dit la « Chaufferie ».

8. processus de « concertation »

Ces derniers mois, l'actualité des aménagements sur la dalle du périphérique et sur le site de Broussais s'est caractérisée par des processus dits de « concertation » lancés par la municipalité (voir également l'aménagement au 103-105, rue Raymond-Losserand et l'implantation de caméras de surveillance à Paris). Le moins que l'on puisse dire est que le recours au terme de « concertation » n'a pas la même signification du point de vue de la municipalité d'une part, de celui des associations d'autre part.

En décembre 2008, le conseil d'arrondissement en formation de Cica a adopté un texte intitulé « *modalités de la concertation dans le 14^{ème} arrondissement* » (consultable sur le site internet de notre association). Urbanisme & démocratie, avec le collectif MPV et le CRB, travaille sur un document comparant les engagements de la municipalité à travers ce texte avec l'application de ces « modalités de la concertation » dans la réalité de ces deux aménagements, où il apparaît que la « concertation » engagée ne correspond pas aux définitions validées.

9. autres points

Aménagement 103-105 rue Losserand / 49 rue de Gergovie : une marche exploratoire a eu lieu au printemps 2009 sur les lieux en compagnie des habitants et du maire du 14^e. Ce dernier a eu l'occasion d'entendre leurs critiques et requêtes. Puis le 25 novembre dernier, la mairie du 14^{ème} organisait une présentation d'un programme immobilier. Le public a fortement exprimé mécontentement et inquiétudes, les associations ont pointé les incohérences et le manque de concertation du projet. En séance du Conseil de quartier Pernety du 9 décembre, il est annoncé que, suite à cette réunion houleuse, le maire a décidé de ne pas signer le permis de construire de ce projet en l'état. Entre-temps Urbanisme & démocratie avait préparé une lettre ouverte au Maire, envoyée fin décembre, lui demandant entre autres d'en profiter pour entamer une véritable concertation avec toutes les parties prenantes, de les entendre et de les associer à l'élaboration du programme. Le Maire y a répondu le 19 janvier d'une façon vague : « *amélioration de l'accès à la Salle Marius Magnin par le 49 rue de Gergovie, abandon d'un plot de logement pour que les fenêtres d'un immeuble voisin soient préservées* ». Mais de concertation, point !

Soutien et participation à la vie associative locale : toujours dans un esprit de mutualisation, Urbanisme & démocratie a mis à disposition une partie de son matériel (tentes, guirlandes électriques, microphones...) à des associations proches qui pouvaient en avoir besoin (Moulin à café, Florimont, Compagnie Bouche-à-Bouche, Atelier Santé Ville du 14^e,

conseils de quartier, Frap, MPV, CRB, etc. et même le forum de rentrée de la mairie du 14e !).

Mobilisation contre la vidéosurveillance : depuis le début 2009, Urbanisme & démocratie participe à la mobilisation du collectif « *démocratie et libertés – pour un Paris sans caméras de surveillance* » (CDL). Ce collectif parisien s'oppose au développement de la vidéosurveillance dans la capitale (plan « 1000 caméras » lancé par la préfecture de police). Urbanisme & démocratie s'est investie dans plusieurs actions au niveau parisien (diffusions de tracts, réunions publiques, rassemblements devant l'Hôtel de Ville). Localement, elle a soutenu la création d'un collectif local (CDL Paris 14) et ses diverses initiatives : diffusion de tracts sur les marchés et sorties de métro ; interventions lors de la réunion publique organisée sur le sujet par le maire du 14e (10 avril 2009) ; présence au défilé commémorant la Résistance dans le 14e organisé par Florimont (4 juillet) ; campagne d'affichage du CDL (octobre). Urbanisme & démocratie a participé à une seconde émission consacrée à la vidéosurveillance (« les amis d'Orwell », radio libertaire, septembre 2009). Le comité de coordination du Cica (voir ci-dessus) a également voté un vœu demandant le gel du plan préfectoral et l'ouverture d'une « vraie » concertation, vœu rejeté par le maire du 14e.

En novembre, la Ville de Paris a cependant confirmé son soutien politique et financier au plan préfectoral (subvention de cinq millions votée par une coalition d'élus UMP-PS au conseil de Paris). Le CDL appelle depuis à un rassemblement mensuel devant l'Hôtel de Ville (le dernier lundi de chaque mois à 19h) et poursuit un travail d'information sur la vidéosurveillance.

Florimont : depuis leur ouverture (octobre 2006), Urbanisme & démocratie est utilisatrice des locaux du Château-ouvrier, gérés par l'association Florimont ; elle participe à travers un financement forfaitaire annuel qui couvre très largement son utilisation réelle (quelques réunions, stockage de quatre armoires d'archives et de tentes à la cave) et permet au collectif Logement Paris 14 de profiter de salles de réunion [il se réunit en fait souvent dans la salle du Moulin des lapins]. L'A.G. du 12 mars devra décider si nous reconduisons ou non ce fonctionnement.

Maison des associations du 14e : Urbanisme & démocratie a utilisé des services mis à disposition par la Maison des associations (utilisation de la photocopieuse / emprunt du matériel audiovisuel du Conseil de quartier Didot-Porte de Vanves, stocké sur place).

Bulletin : trois bulletins ont paru en 2009 (contre un seul en 2008) à l'occasion des fêtes de juin, septembre et décembre. Cette publication a pour ambition d'informer sur les activités d'Urbanisme & démocratie, mais aussi sur celles d'autres associations, sur les projets urbains ou sociaux locaux, sur la vie de quartier.

Site Internet : la fréquentation reste stable (environ 1500 visites par mois). Mise à jour régulière de l'agenda.

Communication électronique : Urbanisme & démocratie essaie de nouveaux instruments pour pouvoir envoyer des messages d'information à ses quelques trois cents contacts.

Quartiers d'été : ce rendez-vous estival où l'on fait le point sur les activités d'Urbanisme & démocratie n'a pu être organisé cette année.

Base de données « SIMPA » : Urbanisme & démocratie s'est inscrite dans ce « Système Information Multiservices Partenariat Associatif » mis en œuvre par la Ville de Paris. Il aurait pour but de faciliter les démarches des associations avec la Ville de Paris ; c'est une grande base de données qui contient – sous forme numérique – les documents identifiant l'association et qui nous permettrait de communiquer avec tous les services de la Ville pour nos demandes de subventions.